

Webinaire de présentation de l'AAP QPV FSE +

8 décembre 2022



Ordre du jour du webinaire AAP QPV du 08 décembre 2022 DREETS AREFIE

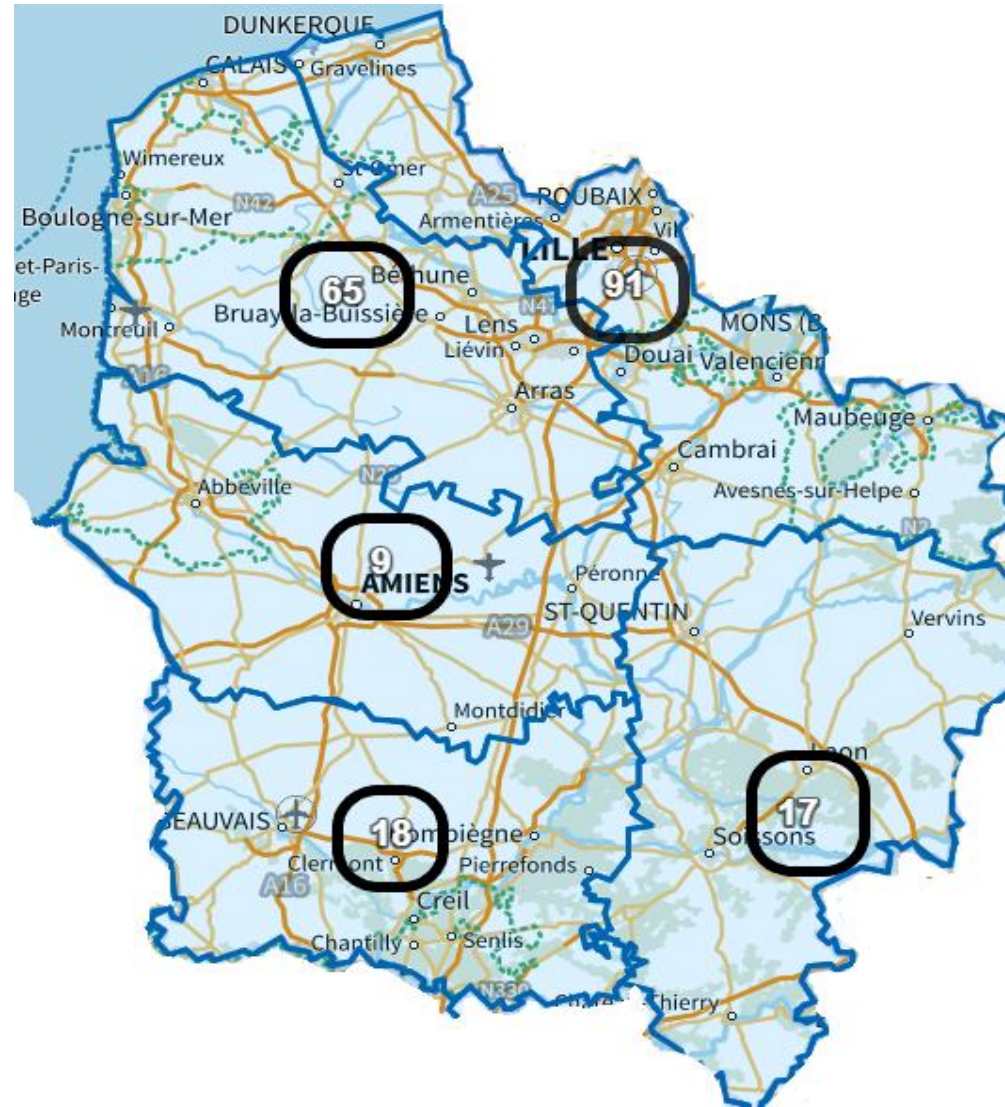
1. Introduction (DREETS/ AREFIE)
2. QPV des HDF en chiffres (DREETS)
3. Présentation AAP « Renforcement des parcours d'accompagnement des jeunes vivant dans les QPV », les enjeux, les modalités, le calendrier (DREETS)
4. Questions /Réponses
5. Accompagnement des missions locales et QPV (AREFIE)
6. Actions innovantes en QPV : Témoignage des mission locales et échanges
7. Co-construction des indicateurs de suivi et évaluation
8. Conclusion

Introduction DREETS/ AREFIE

*Serge Bouffange directeur adjoint de la DREETS
Zohra Boukabous, directrice de l'AREFIE*

Les Quartiers prioritaires de la Ville des Hauts de France en chiffres (DREETS)

QPV des Hauts de France en chiffres

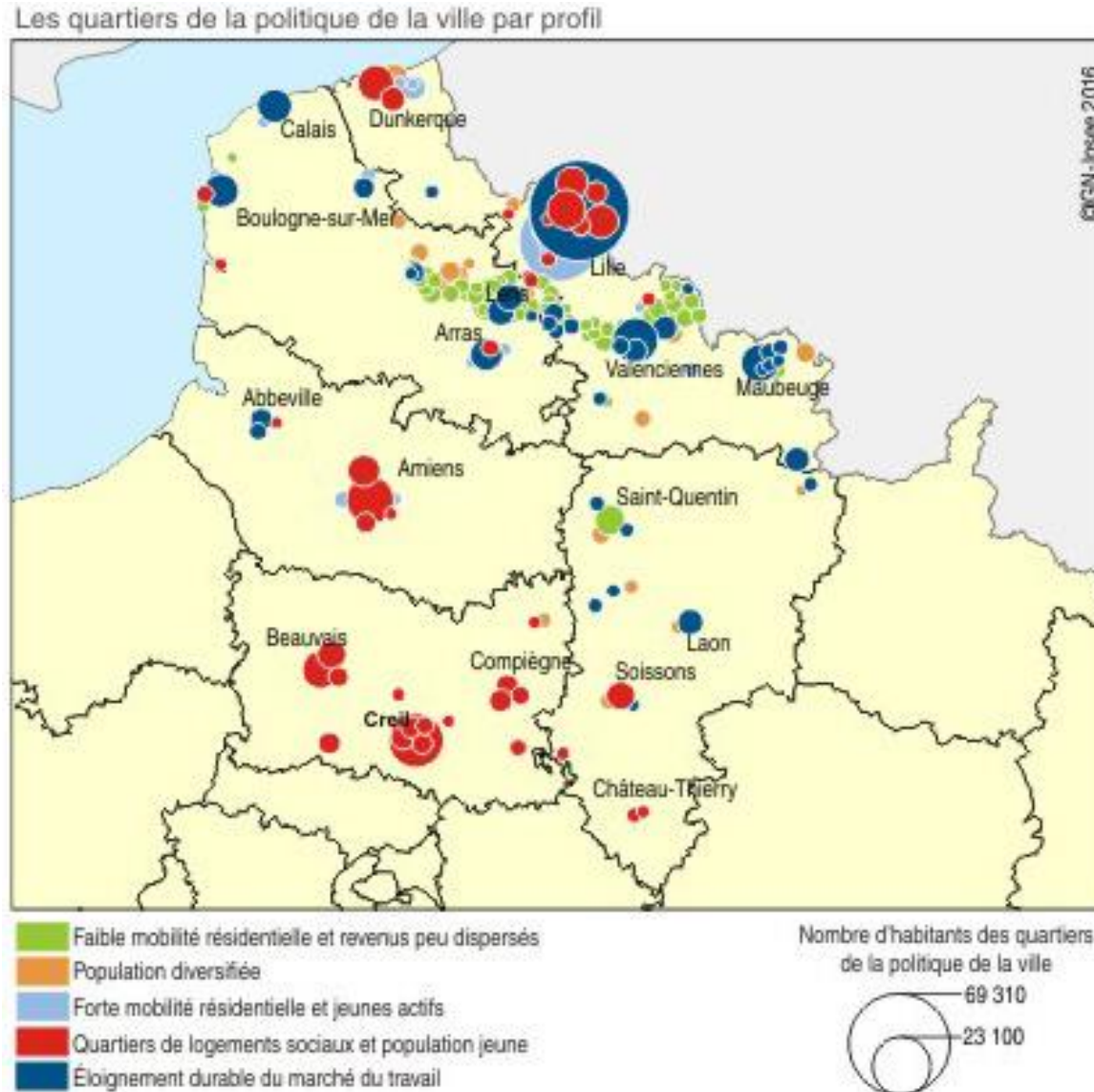


- Données issues de Sig Ville

QPV des Hauts de France en chiffres

- 11 % de la population vit en QPV
- Sur les 199 QPV des HDF (15 % de l'ensemble des QPV), le Nord en concentre 50 % et le Pas-de-Calais 32,6 %.
- 365 000 des 653 409 personnes vivant en QPV vivent dans le Nord (soit 56 %)
- De Bruay-la-Buissière à Valenciennes, le Bassin minier représente 44 % des QPV
- 72,7% des actifs résidant dans les QPV sont ouvriers ou employés, contre 42% dans les unités urbaines environnantes
- 42% de taux de pauvreté dans les QPV (contre 16% dans les villes auxquelles ils appartiennent)

Cinq profils de quartiers de la politique de la ville



Les jeunes en QPV

40 % des habitants des QPV ont moins de 25 ans (contre 31,3 % dans les unités urbaines ou 29,9 % en France métropolitaine)

51% des jeunes de moins de 18 ans des QPV vivent sous le seuil de pauvreté.

Les NEET représentent 21% des jeunes, soit 250 000.

Les « NEET », âgés de 15 à 29, sont 2,5 fois plus nombreux dans les QPV (29,5% contre 11,8% dans les unités urbaines environnantes)

Chômage, emploi et jeunes en QPV

Dans les QPV, le taux de chômage est de 25 %, contre 7,5 % au niveau national et 9,2 % pour les unités urbaines environnantes.

En Hauts-de-France, les taux de chômage des jeunes de moins de 29 ans (17 %) et des jeunes de moins de 25 ans (36 %) sont les plus élevés de France.

Les 15-29 ans en QPV, 15,5 % des jeunes âgés de 15 à 29 ans sont chômeurs contre 8,2 % dans les quartiers environnants.

Les CDD et les contrats d'intérim sont également surreprésentés dans les QPV (respectivement 17,3% et 7,5% contre 10,7% et 2,6% dans les unités urbaines environnantes).

Les situations de sous-emplois non volontaires concernent 12% des actifs occupés des QPV contre 5,7% dans les autres quartiers des unités urbaines.

Appel à Projet
« Renforcement des parcours d'accompagnement
des jeunes vivant dans les QPV » (DREETS)

« Renforcement des parcours d'accompagnement des jeunes vivant dans les QPV »

AAP répondant à :

- La priorité 2 du PON FSE + 2021-2027 dédiée spécifiquement aux jeunes, qu'ils soient ou non connus des services de l'emploi, concernés par des mesures judiciaires ou isolés géographiquement et socialement.
- L'objectif spécifique A (OS A) qui vise les actions de repérage précoce. Ainsi les opérations proposées devront être construites en lien étroit avec le CEJ (repérage des jeunes de 16 à 29 ans et optimisation du maillage territorial).
- Différents objectifs tels que : repérer les jeunes inconnus du service public de l'emploi ; réduire le taux de chômage des jeunes de moins de 30 ans ;

Interventions

4 millions
d'euros

Taux
d'intervention
de 60 %

En
complément
du CEJ

	QPV	CEJ	QPV
ETAT	Repérage (40%) Base socle: € Nombre de jeunes	CEJ Base forfait	Sortie vers l'emploi (40%) Base socle: € Nombre de jeunes Sécurisation de l'emploi
FSE+	Repérage renforcé $\geq$ Base socle Objet: Recrutement chargé de mission FSE + (60%)		Sortie vers l'emploi $\geq$ Base socle Objet: chargé relations entreprises FSE+ (60%) Sécurisation de l'emploi
Base subventionnable	Base subventionnable au réel FSE+		Base subventionnable au réel FSE+

Elements de la **base socle** -> base socle Etat € x **nb de jeunes**
 Retenir le principe d'une base subventionnable qui ne retient que:
 - Repérage APV Etat + FSE+
 - Sortie emploi QPV Etat + FSE+

Orientations

Renforcer les actions existantes ;

Proposer des pistes d'actions d'accompagnement nouvelles et manquantes : expérimenter;

Proposer des réponses adaptées et territorialisées;

Calendrier



Questions/réponses

Questions /Réponses

- *Est ce limité aux communes QPV ou les communes en veille sont elles aussi éligibles?*

Seules les communes QPV peuvent répondre (<https://sig.ville.gouv.fr/>).

- *Peut on répondre en consortium?*

Le FSE + ne permet pas de répondre en consortium, chaque structure doit être en mesure de justifier ses dépenses.

- *Quel est l'incidence si les résultats ne sont que partiellement atteints?*

Chaque structure qui répondra à cet appel à projet doit être en mesure de répondre à des objectifs de moyen.

- *Peut on répondre à cet AAP mais aussi sur l'AAP FSE + général sur un axe plus emploi?*

Oui, cet appel à projet n'empêche pas une réponse en dehors de la priorité 2 du PON FSE + 2021-2027 - objectif spécifique A (OS A).

- *Les PLIE peuvent-ils répondre pour les 25-30 ans?*

Oui, si c'est la même structure fusionnée.

- *L'AAP semble ouvert aux membres du SPE et aux associations ? A-t-on la certitude que cet AAP soit réservé aux MLs ?*

L'appel à projet ne peut pas réserver une exclusivité aux Missions Locales, cependant, la structure qui répondra devra pouvoir répondre à tous les champs du cahier des charges.

Questions /Réponses

- *La formation n'est pas un objectif de sortie positive du CEJ, qu'en est-il de cet AAP ?*

La formation sera un des objectifs observés dans le cadre de cet AAP dans l'accompagnement des publics QPV après la sortie de leurs CEJ.

- *N'y aura-t-il pas de d'incompatibilités avec des publics en accompagnement PLIE ?*

Non, les chevauchements ne peuvent pas exister dans la mesure où le financement des PLIE est réalisé sur la convention FSE 2017-2021

- *Dans le cadre des règles du repérage une période de 9 mois sans entretiens doit être respectée avant de remobiliser un jeune déjà connu. Pourrions-nous bénéficier d'une réduction de ce délai pour un jeune issu des QPV?*

Nous pourrions envisager avec le service compétent de la DREETS une réduction de ce délai à 4 mois.

- *Le FSE + peut-il être utilisé sur de l'investissement (exemple des job-trucks)?*

Non le FSE+ servira plutôt les lignes salariales.

La volonté des services de la DREETS en lien avec l'AREFIE sera en début d'année et avant la fin de la date butoir de réponse à l'appel à projet, de continuer à co-construire des objectifs justes et réalistes pour chaque structure, dans une volonté commune d'améliorer nos résultats en amont et en aval pour les jeunes issus des QPV accompagnés dans le cadre du CEJ.

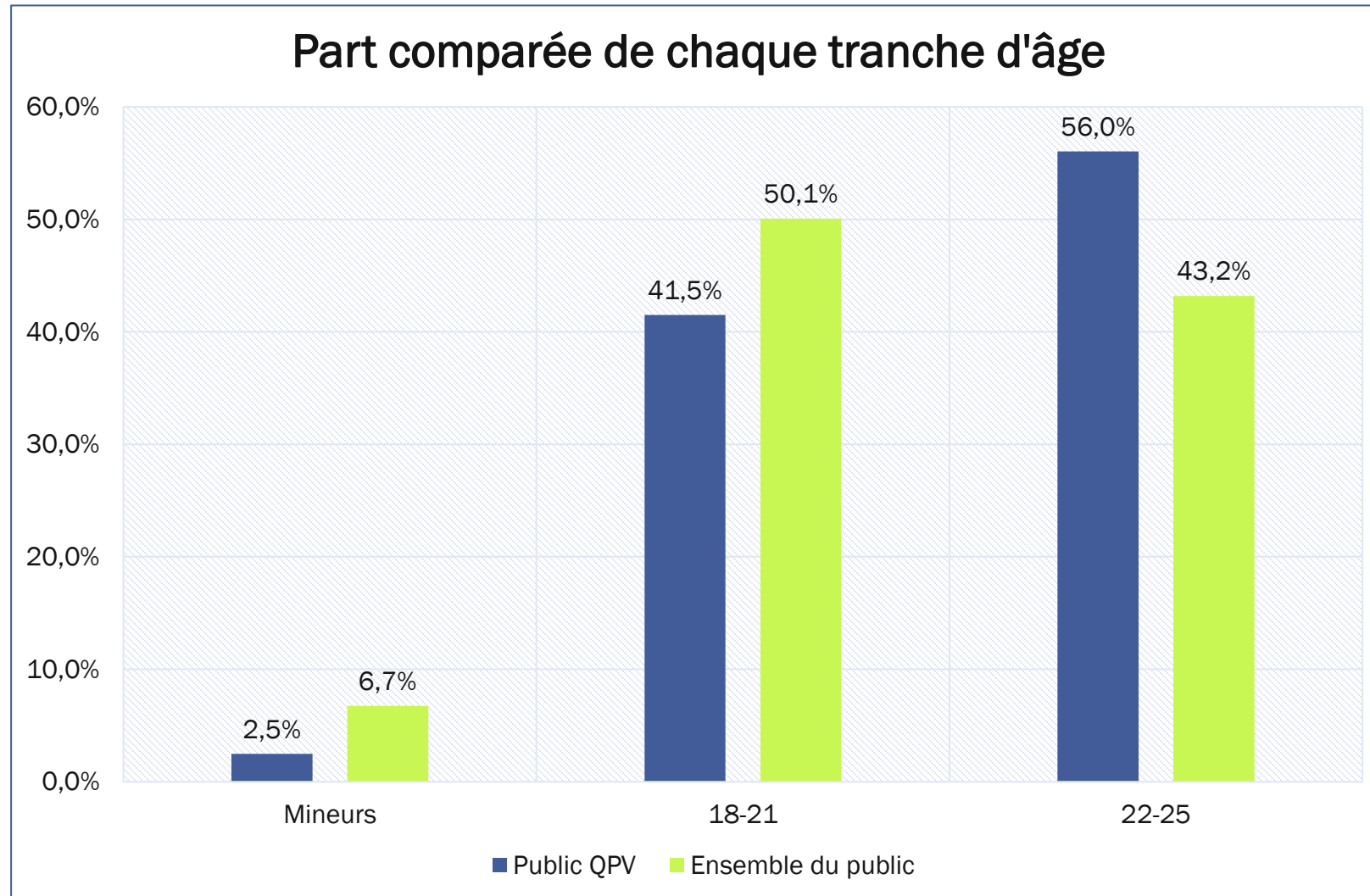
Accompagnement des Missions locales et QPV (AREFIE)

Les jeunes en QPV accompagnés par les Missions locales

En 2021, les jeunes accompagnés par les Missions locales, c'est-à-dire tous les jeunes qui ont bénéficié d'entretiens, individuels ou collectifs, au cours de l'année, sont au nombre de 127 082.

Parmi ces jeunes, 29 684 habitent dans un quartier « Politique de la Ville », soit 23,4 % de l'ensemble des jeunes accompagnés sur l'année.

Répartition par classe d'âge du public QPV

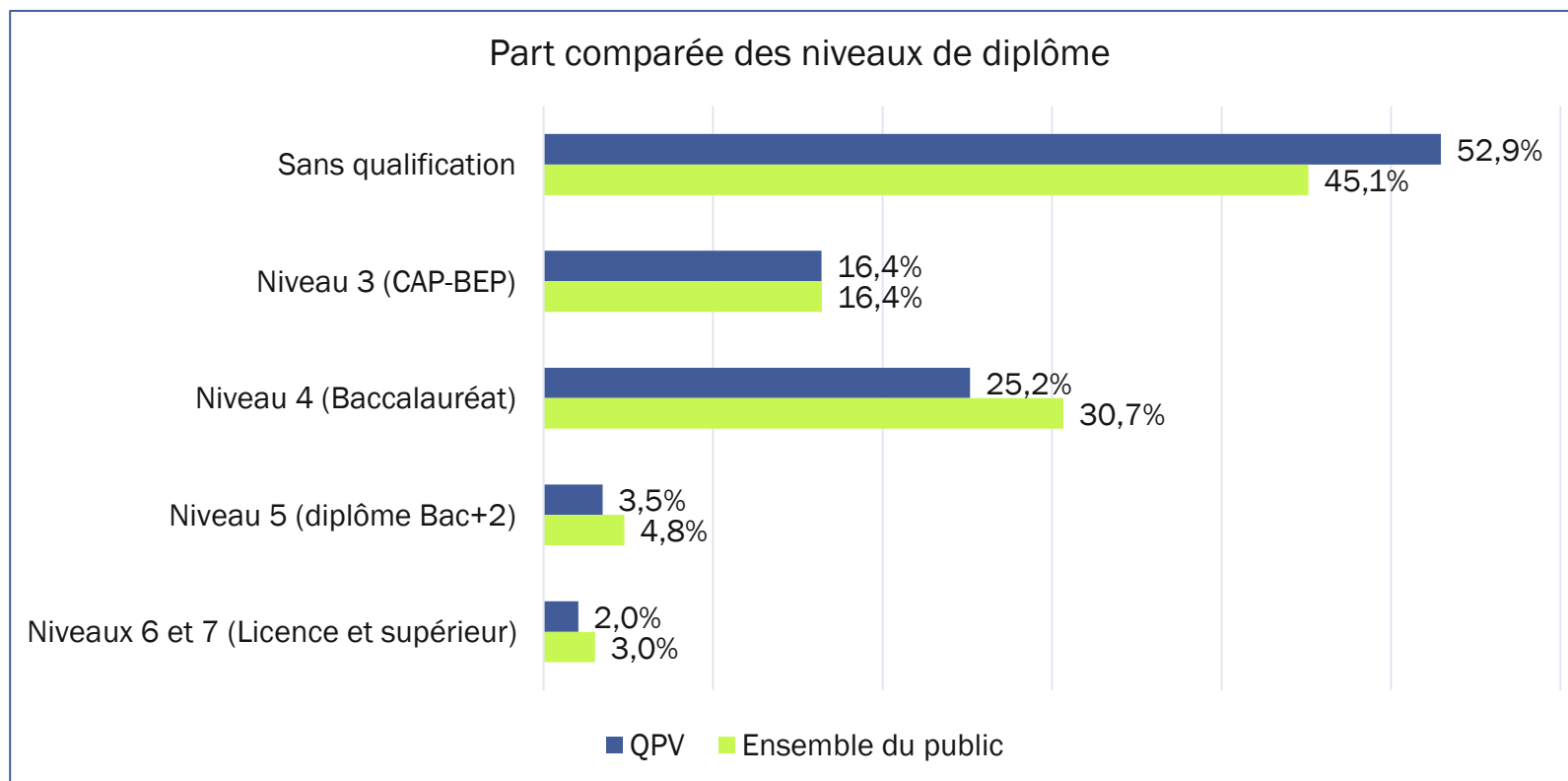


Le profil de ce public QPV et ses particularités par rapport à l'ensemble du public accompagné

- La répartition par genre du public QPV accompagné en 2021 est similaire à celle de l'ensemble des jeunes accompagnés, avec une part des jeunes femmes mesurée à 47% dans les QPV, comme pour l'ensemble du public.
- En ce qui concerne les tranches d'âge, on remarque que le public QPV qui s'adresse aux Missions Locales a tendance à être **plus âgé en moyenne**, avec une part prépondérante des 22-25 ans (+12,8 pt par rapport à l'ensemble du public accompagné), et une part des mineurs 2,5 fois moins élevée.

Source des données : i-Milo, le système d'information des Missions Locales.

Niveaux de qualification du public QPV



*En ce qui concerne le niveau de qualification, on remarque que le public issu des QPV **a tendance à être globalement moins diplômé** : la part des jeunes sans aucun diplôme est supérieure de 7,8 points par rapport à l'ensemble du public, et celle des bacheliers accuse un écart de 5,5 points en défaveur des QPV.*

Profil des jeunes QPV : situation familiale, logement, mobilité

		QPV	Ensemble du public accompagné	Ecart QPV/ensemble
Situation familiale / logement	Part des jeunes qui élèvent au moins un enfant	11,5%	8,5%	+3,0
	Part des jeunes vivant en logement autonome	20,8%	20,7%	+0,1
	Part des jeunes vivant chez les parents ou la famille	69,4%	69,4%	+0,0
	Part des jeunes en problématique d'hébergement (logement instable, sans logement)	7,7%	7,4%	+0,3
Mobilité	Part des jeunes ne se déclarant pas mobile au-delà de leur quartier	13,5%	11,1%	+2,4
	Part des jeunes ne se déclarant pas mobile au-delà de leur commune	40,0%	32,6%	+7,3
	Part des jeunes acceptant de se déplacer dans un rayon supérieur à leur département	23,2%	28,7%	-5,5
	Part des jeunes ayant une automobile	18,3%	27,2%	-8,9
	Part des jeunes ayant le permis B	25,4%	34,2%	-8,8
	Part des jeunes ayant un véhicule 2-roues motorisé	2,7%	3,8%	-1,0
	Part des jeunes ayant recours au transport en commun comme moyen de transport principal	78,5%	67,4%	+11,1

Des problématiques plus marquées sur le logement et la mobilité

- Ce tableau fait ressortir des différences sociales et des caractéristiques qui ne pourraient être traitées uniquement par la réponse à cet AAP mais qui favorisent l'orientation vers les outils de droit commun des ML tels que le CEJ
- Des jeunes QPV avec une part sensiblement plus importante de jeunes avec au moins un enfant à charge ;
- Une part légèrement plus importante de jeunes en instabilité de logement ;
- Une mobilité moindre, tant dans les moyens (véhicule, permis) que dans l'approche mentale des déplacements, avec une part nettement plus importante de jeunes qui ne se déclarent pas prêts à effectuer des démarches au-delà de leur commune et une dépendance aux transports au commun plus marquée.

Un besoin d'accompagnement plus marqué sur les freins périphériques

- Le besoin d'aide de ces jeunes sur les « freins périphériques », que nous avons vu précédemment, se traduit par une représentation QPV plus marquée sur les propositions (issues de I Milo liées à l'accompagnement vers la résolution de ces freins.
- Voici les thématiques d'intervention sur lesquelles la part du public QPV est la plus importante, avec à chaque fois la part des propositions concernant des jeunes en QPV par rapport à l'ensemble du public.
- La mobilisation d'aides à la mobilité (33%)
- La mobilisation d'aides financières liées au logement (30%)
- La mise en relation sur un logement autonome (29%)
- L'accès aux droits dans le cadre de la citoyenneté (29%)
- Le recours au logement d'urgence (27%)
- La mise en relation sur des actions de définition du projet professionnel (27%)

Les QPV dans le PIC repérage

Dans le cadre des appels à projet PIC « Repérage des invisibles », l'AREFIE porte un consortium composé de 29 Missions Locales et un PLIE. L'objectif est d'aller vers les jeunes NEET qui ne sollicitent pas spontanément le Service Public de l'Emploi.

Ces actions, menées hors-les-murs ou via le déploiement de campagnes numériques, ont permis de repérer 9 675 jeunes, dont 16% en QPV.

NB : A l'heure de cette note, la « campagne » (ou « vague » de repérage) liée au dernier appel à projet n'est pas encore terminée. Les données sont donc susceptibles d'évoluer.

"Campagne" de repérage (appel à projet PIC)	1 (terminée)	2 (en cours)	Total
Période	Août 2019 à juillet 2021	Août 2021 à janvier 2023	
Nombre de jeunes repérés	5 645	4 030	9 675
Dont QPV	938	597	1 535
Part des QPV	16,6%	14,8%	15,9%

Actions innovantes en QPV :
Témoignages des Missions locales
et échanges (AREFIE et ML)

Témoignages des acteurs du repérage en QPV



Réussir en Sambre Avesnois

**Les
Invisibles**

RESA • Sept. 2022

Témoignages des acteurs du repérage



Entreprendre
Ensemble
Dunkerque



Témoignages des acteurs du repérage



Arras

Témoignages des acteurs du repérage

Exemple de plan d'action sur le terrain :

- Intensifier les actions de repérage et de 'aller vers' dans les territoires QPV
- Sensibiliser les acteurs et partenaires afin de faciliter l'inscription à la Mission dans les QPV
- Accompagner les Missions Locales et les inciter à se rapprocher des acteurs du contrat de ville et des cités éducatives de leur communauté de commune ou d'agglomération pour parler d'une seule voie aux jeunes et leurs familles.
- Se rapprocher des structures financées sur le CEJ Jeunes Vulnérables.
- Relancer tous les publics issus des QPV décrochés de l'accompagnement Mission Locale.
- Lancer un plan de communication CEJ à destination des QPV, (radio, réseaux sociaux, influenceurs, affichage public, ...)
- Intensifier l'accompagnement et coacher les jeunes vers l'emploi, la formation et l'alternance à l'issue du CEJ avec des Conseillers Emploi.
- Sensibiliser les entreprises à l'embauche de publics QPV et de la génération Z

Co-construction des indicateurs de suivi et d'évaluation

Co-construction des indicateurs de suivi et évaluation (DREETS, AREFIE et ML)

1 préconisation (parmi 7) issue du rapport de la Cour des Comptes (juin 2022) *Les dispositifs en faveur de l'emploi des habitants des QPV :*

« pour chaque dispositif de la politique de l'emploi, suivre le nombre de bénéficiaires habitant en QPV et les dépenses associées et fixer un objectif de résultat propre à cette population »

Lien vers le rapport : <https://www.c2rp.fr/publications/les-dispositifs-en-faveur-de-lemploi-des-habitants-des-qpv-rapport-de-la-cour-des>

Quelques exemples d'indicateurs à construire ensemble

- *Réaliser un état des lieux par structure afin de pouvoir fixer des objectifs de progrès avec la ML qui lui sont propres, réalistes et réalisables;*
- *Augmenter la part des QPV dans le repérage des publics pour augmenter la part des jeunes CEJ issus des QPV;*
- *Augmenter le taux de sortie à l'emploi, en formation, en alternance à l'issue du CEJ pour les publics issus des QPV;*
- *Analyser les propositions réalisées par structure pour comprendre les spécificités des territoires QPV;*
- *Suivre les avancées et les objectifs de manière cadencées (à définir)*
- *Mettre en œuvre les conditions permettant d'atteindre les 30% de QPV dans le CEJ au niveau régional.*
- *Taux de sortie*
- *Taux de maintien en accompagnement*
- *Taux de maintien en emploi*

Conclusion